



A retenir

OÏDIUM	Surveiller vos parcelles.
MILDIU	Rechercher les foyers primaires
TORDEUSES DE LA GRAPPE	Le vol de 1 ^{ère} génération se poursuit. Des pontes fraîches, en évolution et au stade tête noire

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

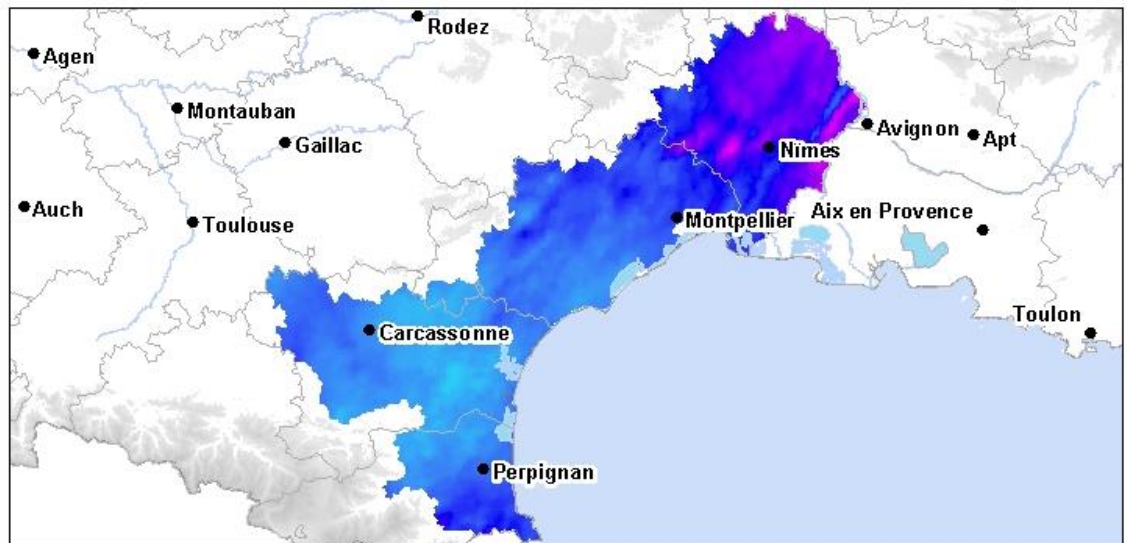
- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 26/04 au 02/05/2021 – échelle du Min au max (6 à 133 mm)

Source IFV

		26-avr.	27-avr.	28-avr.	29-avr.	30-avr.	1-mai	2-mai
AUDE	ALAIGNE	3,8	1,2	3,5	3,1	8,7	2,7	0
	CAZILHAC	3,8	3	2,7	0,5	6,4	4,3	0
	LEZIGNAN	2,7	0,1	4,6	0,1	2,2	3,2	0
	LIMOUX	3	4,3	2,5	0,8	7,6	4,6	0
	NARBONNE	4,4	0,7	9,2	0	5,2	5,8	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	2,9	15	9	9,5	8,6	0
	BARJAC	0,3	2,6	17,3	6,8	23,9	8,4	0
	CARDET	0,2	1,2	19,1	2,4	21,4	7,6	0
	CHUSCLAN	0,9	1,9	8,3	8,1	25,8	22	0
	SAINT-GILLES	0	2,1	14,5	8	13,3	19,2	0
	VILLEVIEILLE	0,2	2,5	14,3	3,8	31,8	10,4	0
HERAULT	MARSEILLAN	0,5	0,7	3,4	1,8	4,4	8,8	0
	OLONZAC	2,2	0,8	2	0,8	2,9	4,4	0
	POUZOLLES	0,9	2,1	11,5	0,6	5,8	5,2	0
	PUISSERGUIER	3,6	1,6	15,3	1	3,1	4,8	0
	SAINTE-JEAN-DE-FOS	0,5	2,6	16,2	3,8	5	8,2	0
	VALFLAUNES	0,5	2	13,6	3,1	8,2	8,9	0
PO	ESTAGEL	3,8	0,3	5,4	0	7,5	6,1	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	8,4	1,3	7	1,8	9,1	16,3	0,1
	LLUPIA	6,2	0,6	5,6	1,6	8,6	11,3	0
	PIA	6,2	0	6,4	0	5,3	5,5	0
	RODES	3,4	0	5,3	0,5	8,4	2,6	0



4210502:
mini=6.3mm - maxi=132.9mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0



STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) dans les parcelles tardives et secteurs tardifs et
- « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60) dans les parcelles précoces.

Les stades majoritairement observés vont de « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) à « **bouton floraux encore agglomérés** »

(stade 15 ou G ou BBCH 55).

Cas des parcelles fortement gelées : le redémarrage s'amorce lentement. Certains cépages n'ont pas encore redémarré et d'autres voient leur végétation à « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13).



5 ou 6 feuilles étalées,
inflorescences visibles »
(stade 12 ou F ou
BBCH 14-53)



Boutons floraux encore
agglomérés (stade 15 ou
G ou BBCH 55)

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Situation aux vignobles

× Aude :

Apparition de nouveaux symptômes sur des cépages sensibles du type Carignan dans les Hautes Corbières et Corbières Occidentales.

La fréquence ne dépasse pas le seuil de 5 %.

× Gard :

On continue d'observer des drapeaux sur les parcelles à historique de Carignan et Roussanne. Leur fréquence est relativement éparse.

À ce jour, aucune observation de contamination sexuée n'a été réalisée.

× Hérault :

Dans les parcelles à drapeaux, essentiellement sur Carignan, mais aussi autres cépages à drapeaux (Chardonnay, Roussanne), on observe par rapport à la demaine dernière :

- les 1^{ers} drapeaux dans l'unité agroclimatique du Nord Montpelliérais,
- de nouveaux drapeaux dans le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- de nouveaux repiquages sur parcelles à drapeaux dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Sur cépages sensibles (Chardonnay, Cabernet sauvignon), on observe :

- les 1^{ères} contaminations primaires dans le Montpelliérais
- de nouvelles contaminations primaires sur feuilles dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- les 1^{ers} repiquages sur feuilles dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Sur cépages non sensibles

- les 1^{ères} contaminations primaires sur feuilles dans la Moyenne Vallée de l'Hérault

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) dans le Nord Montpelliérais,
- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans le Minervois, le Biterrois et la Moyenne Vallée de l'Hérault,

- « huit-neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH 18-19) dans les Hauts Coteaux, la Basse Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales :

Des symptômes sur feuilles sont observés facilement dans certaines parcelles de Carignan, Grenache...

La fréquence augmente un peu mais n'est pas très forte. L'intensité d'attaque reste faible.

Evaluation du risque : le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages.

Surveiller les symptômes et les stades phénologiques des cépages/situations sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay, Portan, Roussanne...) mais aussi dans les parcelles non sensibles.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

A ce jour aucun foyer primaire découvert dans les parcelles du réseau.

• Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20°C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

• Données de la modélisation ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ Potentiel Système (modélisation arrêtée au 3 mai*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé devient hétérogène sur toute la région. Il est fort très localement sur le Nord et l'Ouest du département de l'Hérault, le sud des Pyrénées Orientales sur le Cru Banyuls et la Plaine Sud Tech. Il est également fort dans l'Aude sur le Narbonnais avec très localement un risque très fort (Ouveillan).	Le risque modélisé évolue localement sur les secteurs à risque fort. Il peut passer en risque très fort sur certaines zones (autour de Maureillas dans les Pyrénées-Orientales, de Capestang et Cessenon sur Orb dans l'Hérault et de Beaucaire dans le Gard). Sur le reste de la région, le risque est stable.
Contaminations	Des contaminations pré-épidémiques ont été détectées sur l'ensemble des secteurs sur les pluies annoncées du 26 au 29 avril. Au 28 avril, tous les secteurs ont démarré les contaminations pré-épidémiques. La masse des œufs est modélisée comme mûre sur les secteurs : Aude : Cabardès (29/04) Carcassonnais (27/04) Hautes Corbières (01/05) Gard : Sables (30/04) Garrigues Ouest (2/05) Hérault : Montpelliérais (2/05) Pyrénées-Orientales : Bas Conflent (1/05)	Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité de la <u>masse</u> des œufs d'hiver est modélisée à partir du : Aude : Malepère (5/05) Limouxin (6/05) Littoral (10/05) Hérault : Biterrois (4/05), Basse Vallée de l'Hérault et Vallée de l'Orb Lodévois (7/05) Hauts coteaux (8/05) Gard : Garrigues Sommiérois (3/05) Costières, Vallée de la Cèze, Vivarais et Uzège Ouest (7/05) Uzège (8/05) Bassin Alésien (9/05) Vallée du Rhône Nord et Sud (10/05) Pyrénées-Orientales : Plaine Nord Tech (06/05) Fenouillèdes (7/05) Plaine Sud Tech et Cru Banyuls (8/05) Aspres (9/05) Haute et Moyenne Vallée de l'Agly (10/05) Avant cette date, aucune contamination épidémique ne peut être modélisée. Démarrage annoncé des premières contaminations épidémiques sur les pluies du :

	<p>Les premières contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 avril sur : Biterrois - 1^{er} mai sur : Minervois Est <p>D'autres contaminations liées aux fortes pluies du 28 au 30 avril ont été détectées dans le Gard sur les secteurs : Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord et Sud, Vivarais.</p> <p>Les premières sorties issues des contaminations pré épidémiques ont été annoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 2 mai sur : Corbières Occidentales, Minervois Est, Minervois 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 mai sur : Garrigues Sommiérois, Biterrois - 10 mai sur : Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb, Biterrois - 11 mai sur : Cabardès, Limouxin, Garrigues Ouest, Uzège, Vallée de la Cèze, Vivarais, Hauts Coteaux, Cru Banyuls, Fenouillèdes, Plaine Sud Tech <p>Attention ! Sur ces secteurs, les contaminations du 10 et 11 mai sont considérées comme virulentes* !!</p> <p>Même si des contaminations épidémiques ne sont pas annoncées, certains secteurs (Hautes Corbières, Littoral, Vallée de l'Orb Lodévois), affichent un potentiel virulent important. Rester vigilants si les pluies annoncées à ces dates sont plus importantes.</p> <p>Les premières sorties issues des contaminations pré épidémiques sont annoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 mai sur : Biterrois - 6 mai sur : Montpellierais, Nord Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Cabardès - 7 mai sur Garrigues Ouest - 9 mai sur : Plaine Sud Tech - 10 mai sur : Littoral, Sables, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, Cru Banyuls, Plaine Nord Tech
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 2 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 12 au 18 avril 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 12 au 18 avril 2021	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 19 au 25 avril 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 19 au 25 avril 2021	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 26 avril au 2 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 26 avril au 2 mai	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	-	-	13-mai	Faible		
	Carcassonne	-	-	-	-	11-mai	Moyen	- 4	
	Leucate	-	-	-	-	14-mai	Limite		
	Lézignan	-	-	-	-	14-mai	Faible		
	Narbonne	-	-	-	-	13-mai	Faible		
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 4	
	Bourdic	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 4	
	Cardet	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 3,9	
	Générac	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 3,9	
	Sommières	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 3,9	
	Tavel	-	-	-	-	13-mai	Faible	- 4,2	
Hérault	Vauvert	-	-	-	-	12-mai	Faible		
	Olonzac	-	-	-	-	14-mai	Faible		
	Laurens	26-avr	Limite	-	-	10-mai	Moyen	- 3,7	↗
	Prades sur Vernazobres	-	-	-	-	12-mai	Moyen	- 4	
	Béziers	-	-	-	-	11-mai	Moyen	- 3,9	
	Villemaigne	-	-	-	-	10-mai	Moyen	- 3,8	
	Marseillan	29-avr	Limite	-	-	13-mai	Faible	- 3,4	↗
	Pouzolles	26-avr	Limite	-	-	10-mai	Moyen	- 3,7	↗
	Plaissan	26-avr	Limite	-	-	11-mai	Moyen	- 3,8	=
	Saint Jean de Fos	29-avr	Faible	-	-	11-mai	Moyen	- 3,7	↗
Pyrénées-Orientales	St Christol	-	-	-	-	12-mai	Faible	- 3,9	
	Frontignan	29-avr	Limite	-	-	12-mai	Moyen	- 3,4	↗
	Valflaunès	-	-	-	-	12-mai	Moyen	- 4	
	Laroque des Albères	-	-	-	-	12-mai	Limite	- 3,6	
	Perpignan	-	-	-	-	12-mai	Limite	- 4	
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	-		

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : Aucun foyer primaire n'est observé dans le vignoble régional.

Les pluies de la semaine écoulée sont susceptibles d'avoir engendré des contaminations dans tous les départements. Le risque est en augmentation.

D'un point de vue biologique, les premiers symptômes issus de ces pluies pourraient être visibles vers le 10 mai. **Continuer la recherche des foyers primaires.**

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol continu, les pontes sont présentes sur les bractées.

- × **Gard**

Quelques papillons d'eudémis sont encore piégés dans certains secteurs.

- × **Hérault**

Le vol de 1^{ère} génération se poursuit sur l'ensemble du département.

Des pontes fraîches et en évolution sont toujours observées. Les 1^{ers} œufs au stade tête noire sont notés.

Les comptages réalisés montrent jusqu'à 44 pontes pour 100 inflorescences observées.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les papillons sont toujours observés dans les pièges.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont visibles dans le secteur du Bas Conflent.

Les dépôts de pontes continuent dans le secteur de la Plaine nord et Sud Tech, des Aspres 1^{ers} coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly et du Cru Banyuls.



Œuf d'eudémis sur bractée d'inflorescence

Données de la modélisation - Lob (modélisation arrêtée au 2 mai)

		Début du vol de 1ère génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1ère génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1ère génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :
Aude	Alaigne	24-avr	27-avr	11-mai	
	Carcassonne	04-avr	09-avr	04-mai	17-mai
	Leucate	06-avr	10-avr	06-mai	18-mai
	Lezignan	03-avr	07-avr	29-avr	11-mai
	Narbonne	04-avr	08-avr	30-avr	
Gard	Bagnols sur Cèze	07-avr	12-avr	03-mai	15-mai
	Bourdic	05-avr	09-avr	03-mai	16-mai
	Cardet	06-avr	11-avr	04-mai	17-mai
	Générac	06-avr	11-avr	04-mai	16-mai
	Sommières	03-avr	07-avr	30-avr	14-mai
	Tavel	11-avr	15-avr	05-mai	16-mai
Hérault	Vauvert	05-avr	09-avr	02-mai	13-mai
	Olonzac	31-mars	04-avr	29-avr	14-mai
	Laurens	10-avr	14-avr	06-mai	17-mai
	Prades sur Vernazobres	04-avr	08-avr	03-mai	14-mai
	Béziers	02-avr	06-avr	01-mai	
	Villemagne	24-avr	28-avr	12-mai	
	Marseillan	03-avr	06-avr	01-mai	12-mai
	Pouzolles	04-avr	08-avr	02-mai	14-mai
	Plaissan	03-avr	07-avr	30-avr	12-mai
	Saint Jean de Fos	03-avr	07-avr	30-avr	11-mai
	St Christol	04-avr	08-avr	01-mai	12-mai
	Frontignan	05-avr	09-avr	03-mai	14-mai
Valflaunès	07-avr	12-avr	04-mai	16-mai	
Pyrénées Orientales	Laroque des Albères	28-mars	01-avr	24-avr	07-mai
	Perpignan	26-mars	29-mars	20-avr	07-mai
	Saint Paul de Fenouillet	16-avr	19-avr	08-mai	

Évaluation du risque : surveillez les pièges et les dépôts de pontes.

- **Eulia** (*Argyrotaenia ljugiana*)
- × **Hérault** : Des captures de papillons sont toujours observées. Elles sont en nette diminution.

Évaluation du risque : compte tenu des stades phénologiques, le risque est faible.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)
 - × **Pyrénées-Orientales**
- Les larves sont visibles dans le secteur du Rivesaltais (salses, Saint Hippolyte...). La population est moyenne. Des dégâts (feuilles dévorées et présence de cocon) sont facilement visibles.

Évaluation du risque : le risque est faible.

- **Pyrale du daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)
 - × **Pyrénées-Orientales**
- Les 1^{ers} papillons sont visibles dans les pièges.
Leur quantité est faible.

Évaluation du risque : le risque est très faible

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**
 - × **Vignoble régional**
- Aucun symptôme n'a été observé à ce jour.

• Comment valider une tache de black rot ?

Mettre la feuille suspecte (tache « café au lait virant au brun feuille desséchée » bordé d'un liseré violacé) dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Le temps d'incubation est de 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.

Evaluation du risque : il convient de repérer :

- Les **parcelles à risque fort**, avec perte de récolte en 2020 et/ou 2019. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noir-bleuté (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. **Ce type de parcelles, est très peu présent dans le vignoble régional.**

- Les **parcelles à « historique »** où la maladie a été présente mais bien contrôlée.

EXCORIOSE (*Phomopsis viticola*)

× Hérault

Des comptages sont encore réalisés. Ils indiquent la présence de la maladie.

Évaluation du risque : dans les parcelles gelées, il paraît opportun de préserver l'intégrité des bois de taille. Le redémarrage de la végétation entraîne un retour au stade de réceptivité de la maladie.

La pluviométrie annoncée dans les jours à venir est plus favorable au développement de la maladie. Le risque ne concerne que les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13)

ACARIENS

× Hérault

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent la présence d'acariens utiles (typhlodromes) et nuisibles. Dans de rares situations, les acariens nuisibles prédominent sans toutefois dépasser les seuils d'intervention (jusqu'à 20 % de feuilles occupées).

Évaluation du risque : à partir du stade phénologique « première feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11), surveillez l'évolution des populations et la présence d'auxiliaires.

Seuil indicatif de risque (au printemps) : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible, en l'absence d'acarien utile.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

× Aude

50% dans les parcelles de référence présentent des symptômes.

La fréquence des attaques sur feuilles restent encore faible (inférieure à 10 %).

× Gard

Des symptômes sur feuilles sont observés à des fréquences variables.

× Hérault

Des symptômes sont observés très localement sur feuilles. Ils sont parfois bien visibles sur certains cépages tels que le Muscat à petits grains.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles parfois importants sont visibles sur Grenaches, Muscats, Carignan...

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

× Hérault

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et de la Basse Vallée de l'Hérault.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

DOREE (*Scaphoideus titanus*)

× Hérault

Les 1^{ères} larves (L1) sont découvertes le 3 mai à Puechabon dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus*

ACARIOSE (*Calepitrimerus vitis*)

× Aude :

Les parcelles observées ne montrent pas de symptômes pour le moment.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Escargots

× Hérault, Pyrénées-Orientales

Leur présence est notée dans quelques parcelles avec des dégâts visibles.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.

• Malacosome du Portugal

× Hérault, Pyrénées-Orientales

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble régional.

De faibles dégâts sont observés sur feuilles. Les attaques (feuilles dévorées) sont généralement limitées à quelques cepes.

Évaluation du risque : le risque est faible.

- **Xylena exsoluta**

- × **Pyrénées-Orientales**

Quelques chenilles sont observées au vignoble.

Évaluation du risque : le risque est faible.

- **Cigarié**

- × **Hérault**

Leur présence est notée dans quelques parcelles. Les attaques occasionnelles (feuilles enroulées) sont généralement limitées à quelques cepes.

Évaluation du risque : le risque est faible.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Périss SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.